



PIÈCE JOINTE 2 PROJET PILOTE D'APPROVISIONNEMENT EN MATIÈRE D'ACCESSIBILITÉ – ACCORD DE PARTICIPATION DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 24062-180181/C

Un des principes fondamentaux de la consultation de l'industrie est qu'elle est réalisée avec le plus haut degré de justice et d'équité entre toutes les parties. Nulle personne ou organisation ne doit recevoir ni sembler avoir reçu un quelconque avantage inhabituel ou injuste par rapport aux autres.

Toutes les questions des médias doivent être acheminées au Bureau des relations avec les médias de TPSGC, au 819-956-2313.

1. INSCRIPTION

1.1 RENCONTRE INDIVIDUELLE

	Si vous souhaitez organiser une rencontre individuelle pour échanger sur les commentaires que vous désirez nous transmettre, veuillez remplir la section ci-dessous.	;		
	Nom de la société :			
	Nom du représentant : Titre : Adresse :			
	Nom du représentant : Titre : Adresse :			
Langue officielle désirée pour les communications (français ou anglais) : Date, heure et lieu désirés pour la rencontre :				
				Des rencontres individuelles avec les intéressés auront lieu dans la région de la capitale nationale, entre les 1 et 25 mai 2018. Des rencontres individuelles pourront avoir lieu sur demande en personne, par téléconférence ou par vidéoconférence dans la région de la capitale nationale.
1.2	JOURNÉE DE L'INDUSTRIE INVERSÉE			
Si vous souhaitez participer à la journée de l'industrie inversée, veuillez remplir la section ci-				
	Nom du représentant : Titre : Adresse :			
	Nom du représentant : Titre : Adresse :			
	Langue officielle désirée pour les communications (français ou anglais) :			





2. **RÈGLES**

Les règles suivantes s'appliquent au processus de consultation. Afin d'encourager un dialogue ouvert, les participants conviennent de ce qui suit :

- a. Ils doivent discuter de leurs différents points de vue concernant le besoin et proposer des solutions favorables aux problèmes soulevés. Tous les participants devraient avoir l'occasion de faire part de leurs idées et suggestions:
- b. NE PAS révéler aux MÉDIAS/JOURNAUX des renseignements concernant le besoin pendant le processus de consultation;
- c. Tout au long du processus de consultation, l'ensemble des guestions de l'industrie, des échanges d'information et de la rétroaction de l'industrie doit être fourni par écrit à l'autorité contractante. En vertu et sous réserve de la Loi sur l'accès à l'information, L.R.C.. 1985, ch. A-1 et de toute autre exigence législative ou loi, tous les renseignements fournis par un participant et désignés comme « exclusifs » ne seront ni communiqués ni divulgués.
- d. Le Canada n'a pas l'obligation de publier un AP ni de négocier un quelconque contrat pour le besoin;
- e. Si le Canada publie un AP, les modalités en sont définies à l'entière discrétion du Canada;
- L'information recueillie dans le processus de consultation sera résumée et fournie à tous les participants dans un rapport de résumé des commentaires et des résultats qui sera publié sur www.achatsetventes.gc.ca:
- g. Le Canada ne remboursera pas les frais engagés par toute personne ou entreprise pour participer au processus de consultation;
- h. La participation au présent processus de consultation ne constituera pas un critère obligatoire de tout AP subséquent. Aucun groupe ne sera exclu d'un AP subséquent sous prétexte qu'il n'est pas un participant;
- i. À tout moment au cours du présent processus, le participant peut signifier à l'autorité contractante qu'il ne souhaite plus prendre part au processus de consultation de l'industrie;
- Si les participants refusent ou omettent de signer l'Entente de participation aux règles d'engagement, ils seront exclus du processus de consultation. À cet égard, la présente Entente de participation aux règles d'engagement doit être signée par un agent dûment autorisé du participant.

En signant ce document, le participant déclare avoir les pleins pouvoirs pour lier l'entreprise mentionnée cidessous et accepter en son nom et au nom de l'entreprise d'être lié aux modalités énoncées dans le présent document.

Nom de l'entreprise (en caractères d'imprimerie) :	
Nom du représentant (en caractères d'imprimerie) :	
Titre ou poste (en caractères d'imprimerie) :	
Numéro de téléphone :	
Courriel:	
Signature :	70
Date :	(J'ai le pouvoir de lier l'entreprise.)